

PUBLICATION du 13 Octobre 2020

DORSAL va procéder à des travaux et construire un réseau de communications électroniques sur la commune de **Crocq** (code INSEE 23069), la commune de **Basville** (code INSEE 23017), la commune de **La Mazière-aux-Bons-Hommes** (code INSEE 23129), la commune de **Mérinchal** (code INSEE 23131), la commune de **Chard** (code INSEE 23053), la commune de **Les Mars** (code INSEE 23123), la commune de **Le Compas** (code INSEE 23066) et la commune de **Auzances** (code INSEE 23013).

Le réseau sera créé le long de la RD10, RD941, RD27 et RD996. Il aura une longueur de 18,749 km en tranchée mécanisée et de 9,053 km en tranchée traditionnelle.

Coordonnées (WGS84) de l'origine X : 2.373 – Y : 48.867 et de destination X : 2.495 - Y : 46.022.

Ces travaux n'entrent pas dans le cadre des coordinations, enfouissements et dissimulations de réseaux et ils seront effectués en tranchée mécanisée et traditionnelle conformément au règlement de voirie.

En application de la loi n°2009-1572 du 17 décembre 2009 (art L.49 du Code des Postes et Communications Electroniques), et du décret n° 2010-726 du 28 juin 2010, les collectivités ou opérateurs devront faire connaître auprès de DORSAL, dans un **délai de six semaines à compter de la date de la présente publication**, leur intérêt pour ce projet.

Sans aucune réponse à l'issue du délai précisé ci-dessus, DORSAL procédera à l'activation de la phase opérationnelle.

La demande motivée de l'opérateur ou de la collectivité territoriale, est à adresser en lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante :

Syndicat Mixte DORSAL
27, boulevard de la Corderie - Bâtiment D
87031 LIMOGES
Contact : Téléphone 05 87 21 30 70
Mail : contact@dorsal.fr